

Démocratie

LA PRÉCAUTION PAR PRINCIPE?

Philippe Tourtelier, Bettina Laville, François Ewald, Aurélie Filippetti, Nicolas de Sadeleer

12/04/2011

Afin d'apporter des réponses aux questions suscitées par le principe de précaution, qui dépassent les clivages traditionnels, la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation pour l'innovation politique ont décidé d'y réfléchir conjointement.

Six ans après l'intégration du principe de précaution au préambule de la Constitution française, son étendue et ses implications sont mal connues : est-ce une exception française ? Quelles sont ses incidences sur les activités industrielles et scientifiques ? Sur la décision politique ? Quel est son avenir ? Entre la confiance aveugle dans la technique et le refus absolu de l'aléa, comment réduire les risques qui pèsent sur l'environnement et la santé sans entraver les innovations qui conditionnent la poursuite du progrès ?

Après une introduction de Nicolas de Sadeleer puis une discussion entre François Ewald et Aurélie Filipetti sur les fondements et limites du principe de précaution, des experts (Guillaume Klossa, Marina Cavazzana-Calvo, Jean-Marie Danjou, Dominique Maillard), des acteurs de la société civile (Bettina Laville, Maria Pelletier) et des politiques (Philippe Tourtelier, Alain Gest) tenteront de répondre à ces questions.

A l'occasion de cette matinée, la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation pour l'innovation politique publient conjointement une note faisant l'état des lieux de l'application du principe de précaution dans les pays développés. Retrouvez la note de Nicolas de Sadeleer : « Le principe de précaution dans le monde »

Revivez ce colloque en vidéo:

Colloque La précaution par principe ? Ouverture... par fondationjeanjaures



Colloque La précaution par principe... par fondationjeanjaures

Colloque La précaution par principe ? Discussion... par fondationjeanjaures